

# Bilan 2023 de la qualité de l'air

**Charente**

**Atmo Nouvelle-Aquitaine**

# Missions et expertise



## **SURVEILLER 24H/24** l'air de votre région

- indice quotidien de l'air
- respect des valeurs réglementaires
- prévision de pic de pollution



## **ÉTUDIER** pour améliorer les connaissances

- caractérisation des particules
- démarche odeurs
- pesticides
- particules ultrafines
- pollens



## **PRÉVOIR** les épisodes de pollution

- exploiter les modèles de prévision
- alerter les autorités
- diffuser les bons gestes



## **ACCOMPAGNER** les décideurs dans leurs plans d'actions

- PPA
- PCAET
- urbanisme



## **INFORMER** pour sensibiliser

- informer au quotidien
- former

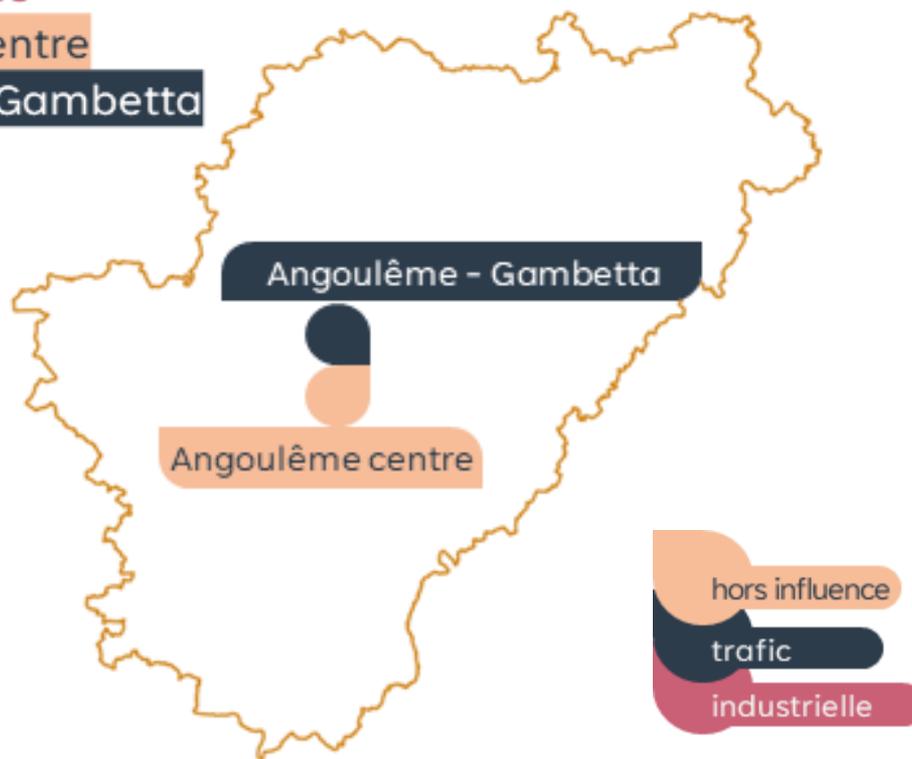


Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :  
- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)\*  
en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)

*\*conformément à l'arrêté ministériel du 16 avril 2021*

# Les stations de mesure fixe du département

**2 stations fixes**  
depuis 2005 Angoulême centre  
depuis 2015 Angoulême - Gambetta



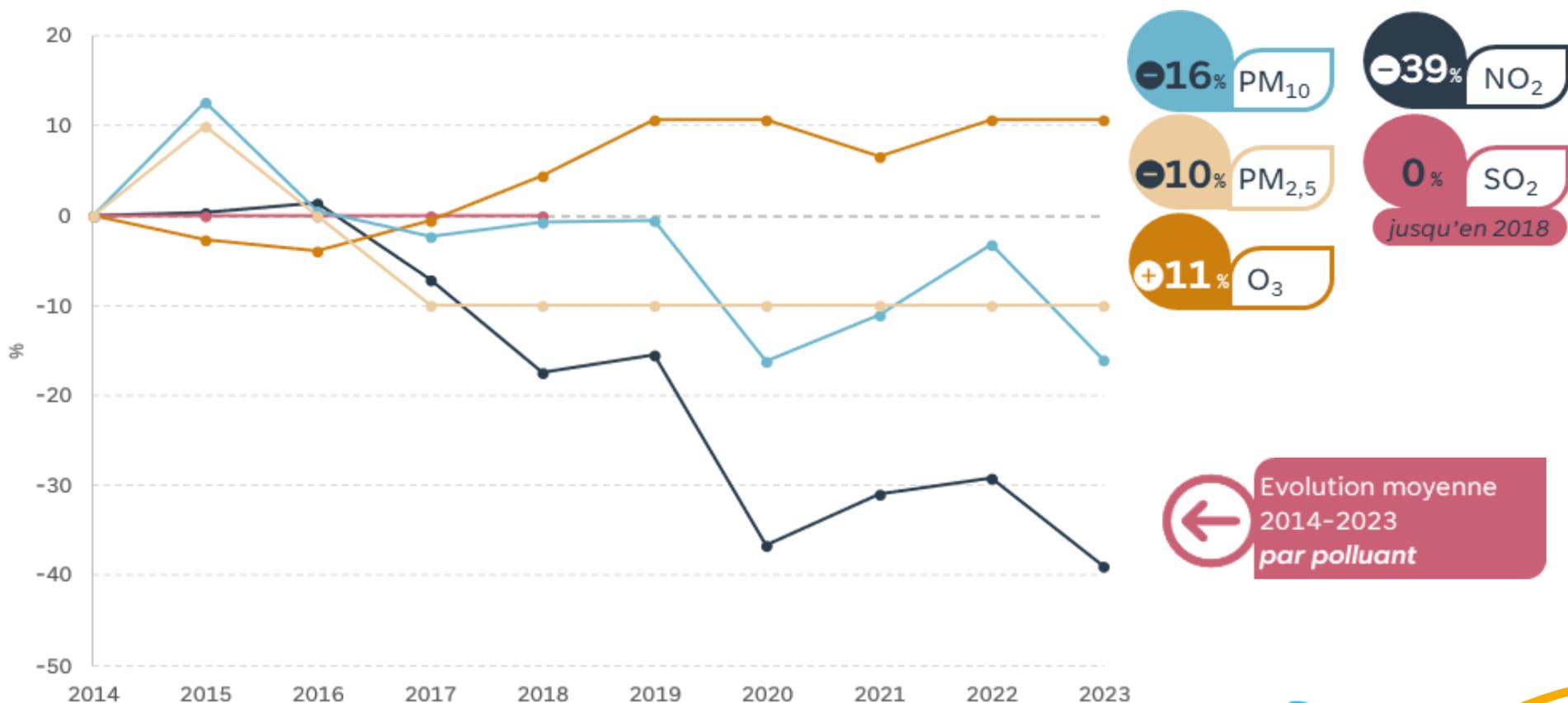
# Respect des valeurs réglementaires, par type d'exposition

 Tous polluants mesurés



# Tendance d'évolution

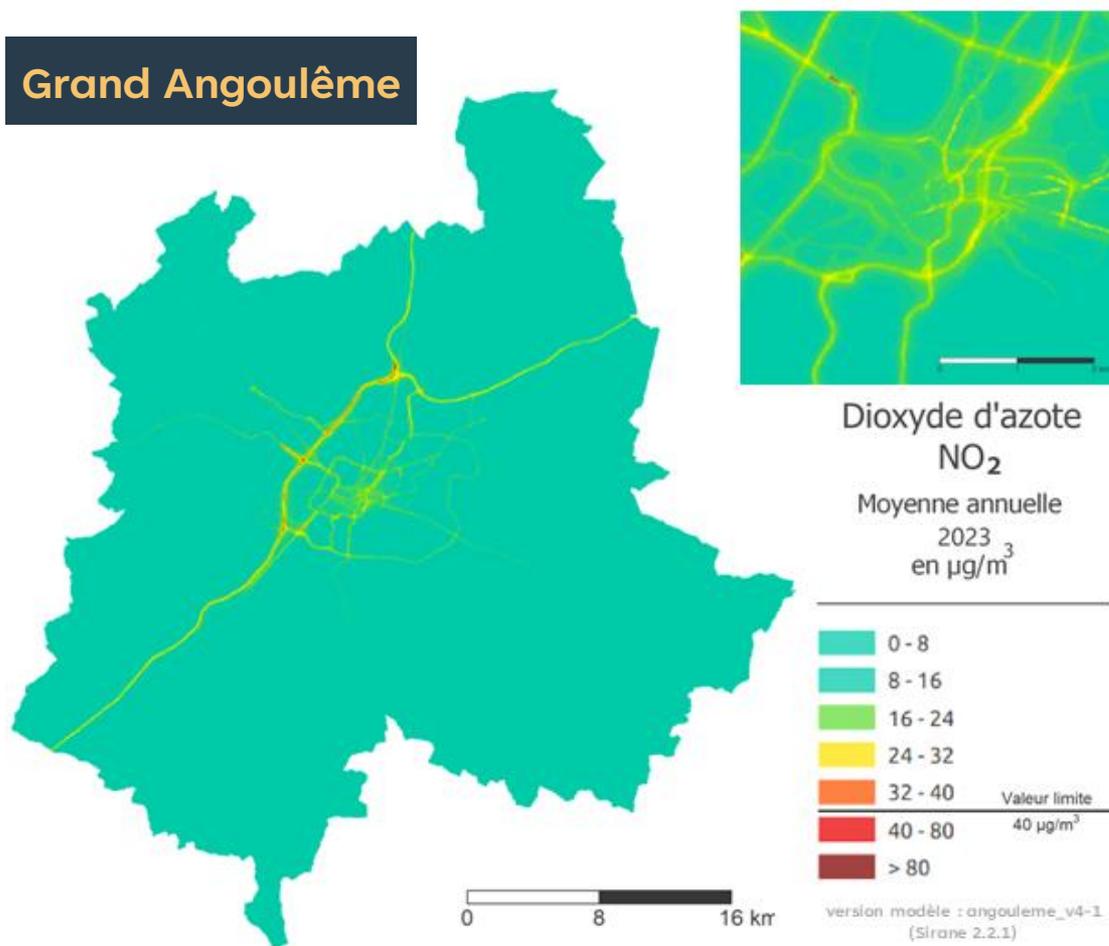
## Tous polluants mesurés



# Zoom sur le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>

## 🔍 Concentration moyenne annuelle

Grand Angoulême



< 50

40 µg/m<sup>3</sup>/an

habitants exposés au  
dépassement de la **valeur limite**

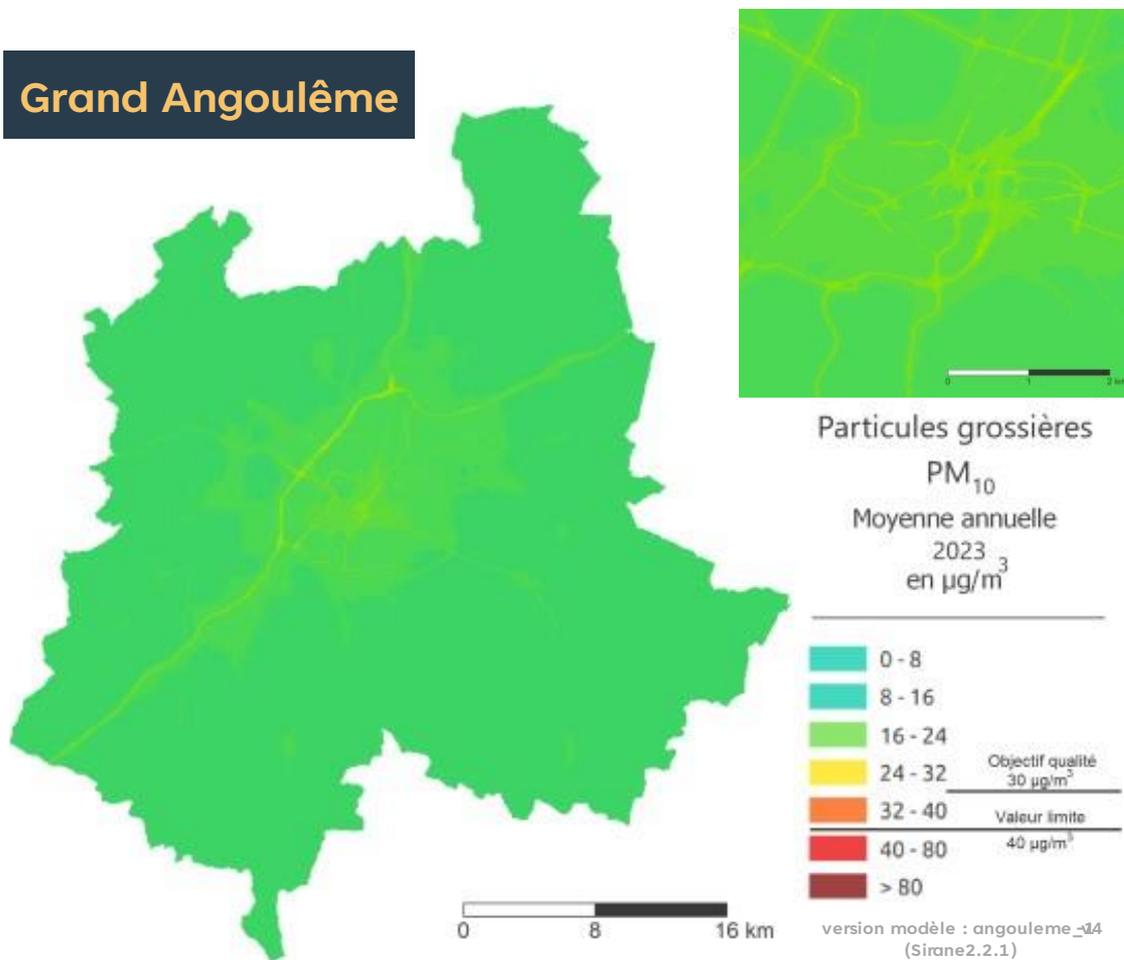
-14% par rapport  
à 2022

concentration  
moyenne sur  
l'ensemble du  
domaine

# Zoom sur les particules grossières PM<sub>10</sub>

## 🔍 Concentration moyenne annuelle

Grand Angoulême



0

30 µg/m<sup>3</sup>/an

habitant exposé au  
dépassement de l'objectif de qualité

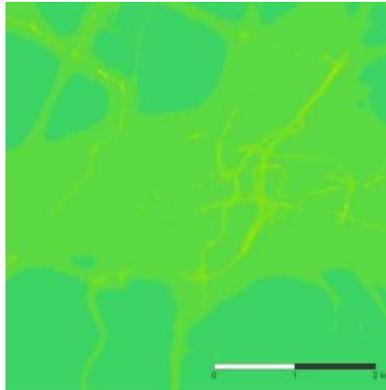
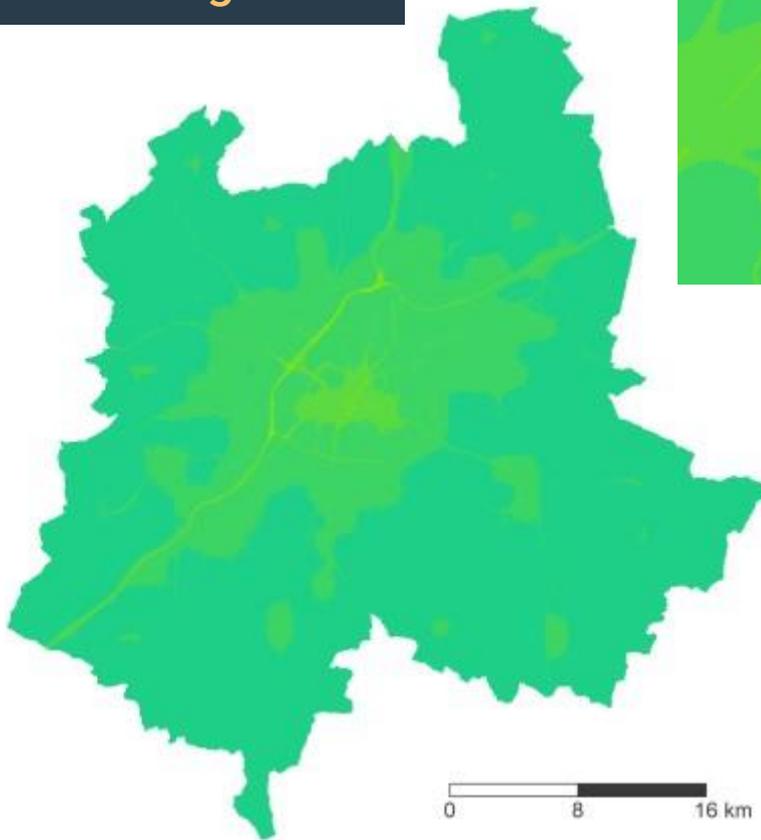
-9% par rapport  
à 2022

concentration  
moyenne sur  
l'ensemble du  
domaine

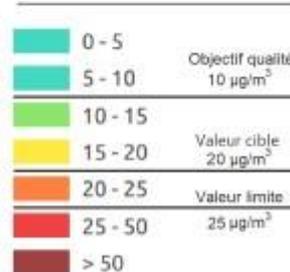
# Zoom sur les particules fines PM<sub>2,5</sub>

## 🔍 Concentration moyenne annuelle

Grand Angoulême



Particules fines  
PM<sub>2,5</sub>  
Moyenne annuelle  
2023  
en µg/m<sup>3</sup>



version modèle : angoulême\_44  
(Sirane2.2.1)

50

10 µg/m<sup>3</sup>/an

habitants exposés au  
dépassement de l'objectif de qualité

-7% par rapport  
à 2022

concentration  
moyenne sur  
l'ensemble du  
domaine

# Zoom sur l'ozone O<sub>3</sub>

## 🔍 2 seuils réglementaires

Nombre de jour de dépassement  
de l'**objectif de qualité**  
et de la **valeur cible**

120 µg/m<sup>3</sup>/8h

25 jours max

### Objectif de qualité & Valeur cible

2021

2022

2023

Angoulême  
centre



**depuis 2012** Dépassements annuels récurrents de l'objectif de qualité.

**en 2023 & depuis 2012** Absence d'exposition aiguë à l'ozone : 0 dépassement du Seuil d'Information et de Recommandations.



Non-respect de l'objectif de qualité



Non-respect de la valeur cible

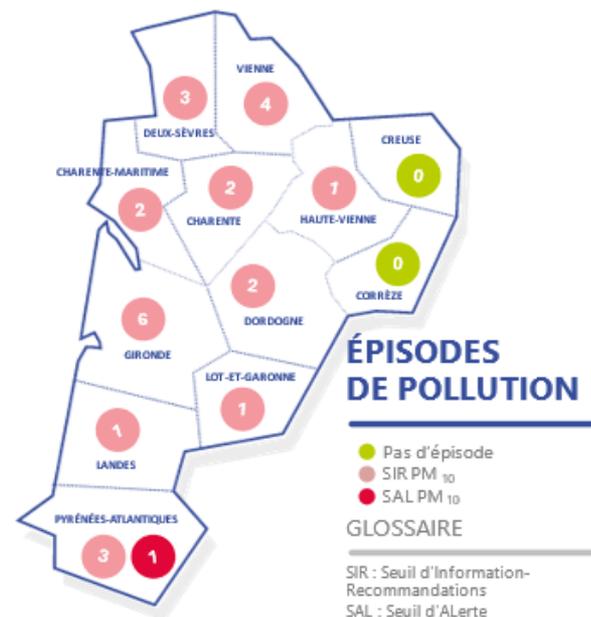


Respect de la réglementation

# Exposition aiguë et épisodes de pollution

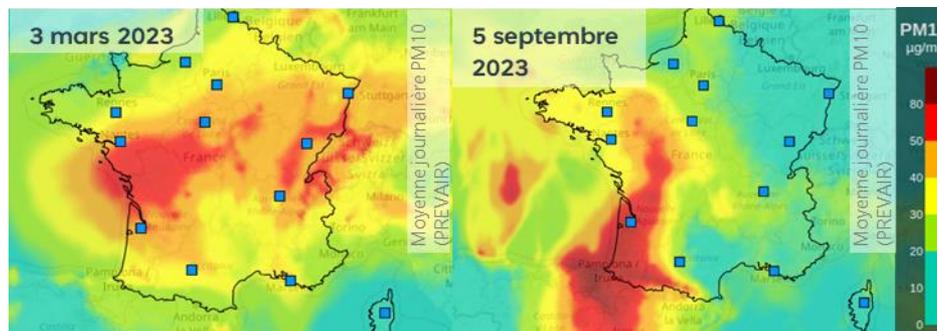
	PM <sub>10</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>
<b>Charente</b>	2	✓	✓	✓
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	26	✓	✓	✓

 Absence d'épisode de pollution
  Nombre d'épisode de pollution



## En Charente

- 2 épisodes de pollution : dépassements du seuil d'information-recommandations (1 bien prévu, 1 non prévu) → exposition aiguë de la population sur une courte période (2 jours)
- 2 procédures préfectorales



# Synthèse régionale

	Valeur limite à respecter	Valeur cible à respecter dans la mesure du possible	Objectif de qualité	Recommandation OMS	SIR exposition aiguë	SAL
NO <sub>2</sub>	✓	○	○	●	●	✓
PM <sub>10</sub>	✓	○	✓	●	●	✓
PM <sub>2,5</sub>	✓	✓	✓	●	○	○
O <sub>3</sub>	○	✓	●	●	✓	✓
SO <sub>2</sub>	✓	○	✓	✓	●	✓
CO	✓	○	○	✓	○	○
C <sub>6</sub> H <sub>6</sub>	✓	○	✓	○	○	○
B(a)P	○	✓	○	○	○	○
As	○	✓	○	○	○	○
Cd	○	✓	○	○	○	○
Ni	○	✓	○	○	○	○
Pb	✓	○	✓	✓	○	○

● Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte

● Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations

✓ Respect de la réglementation

○ Non concerné

● Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS

- ⊗ 3 polluants présentent des dépassements du seuil d'information-recommandations en 2023 (pollution aiguë), sans que les causes soient toujours identifiées.
- ✓ Aucun dépassement du seuil d'alerte cette année.
- ⊗ Les concentrations d'ozone ne parviennent pas à respecter leur objectif de qualité, et ce tous les ans.
- ⊗ Plusieurs recommandations prescrites par l'OMS ne sont pas respectées pour 4 polluants surveillés.

# Pesticides

## 6 stations de mesure étudiées en 2023

- Zones urbaines (2 sites), rurales (4 sites)
- Environnements : grandes cultures, vignes

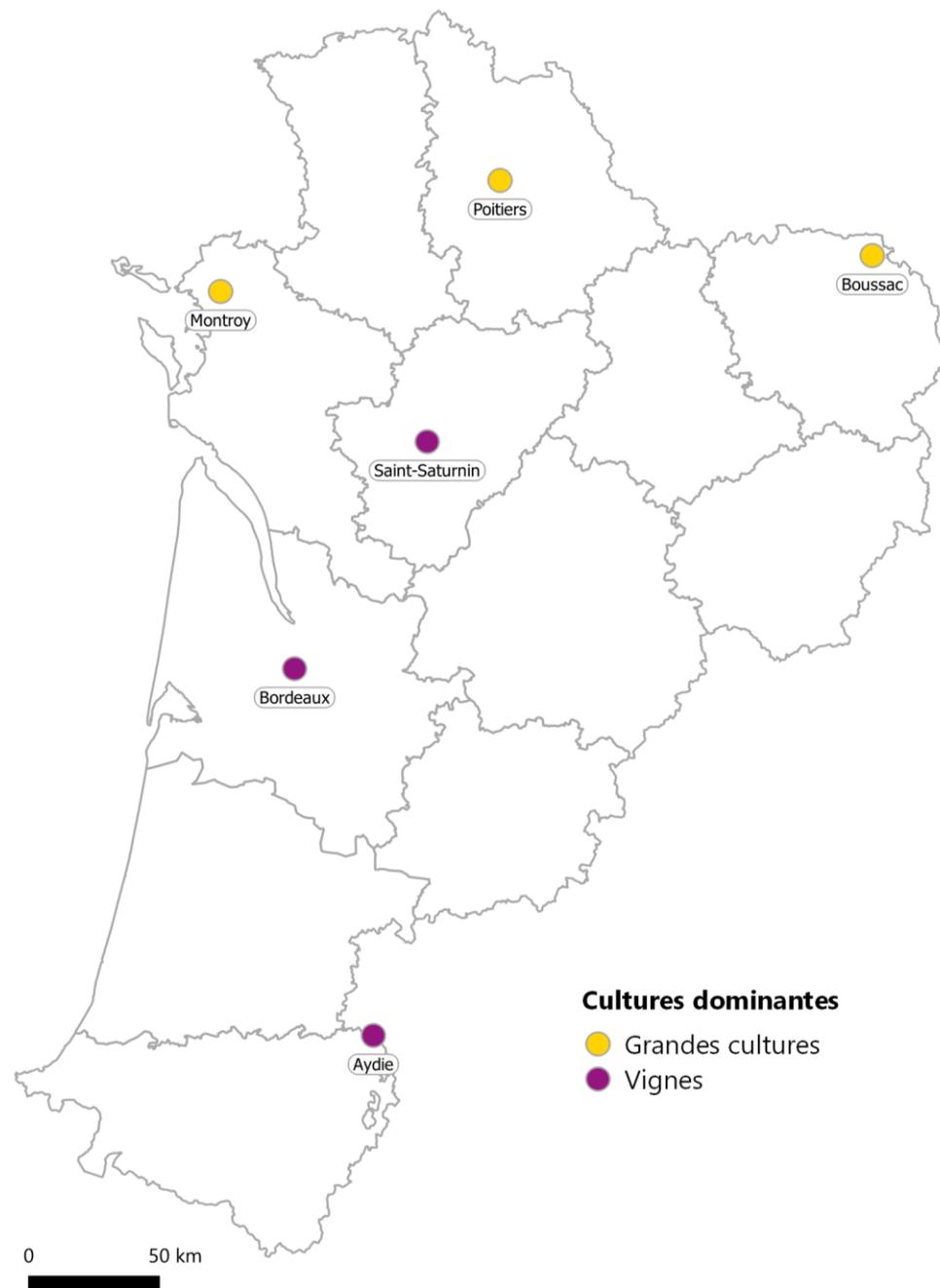
## 109 molécules recherchées

## 47 molécules détectées

- 19 fongicides
- 18 herbicides
- 10 insecticides



[Rapport pesticides 2023](#)  
disponible sur le site web

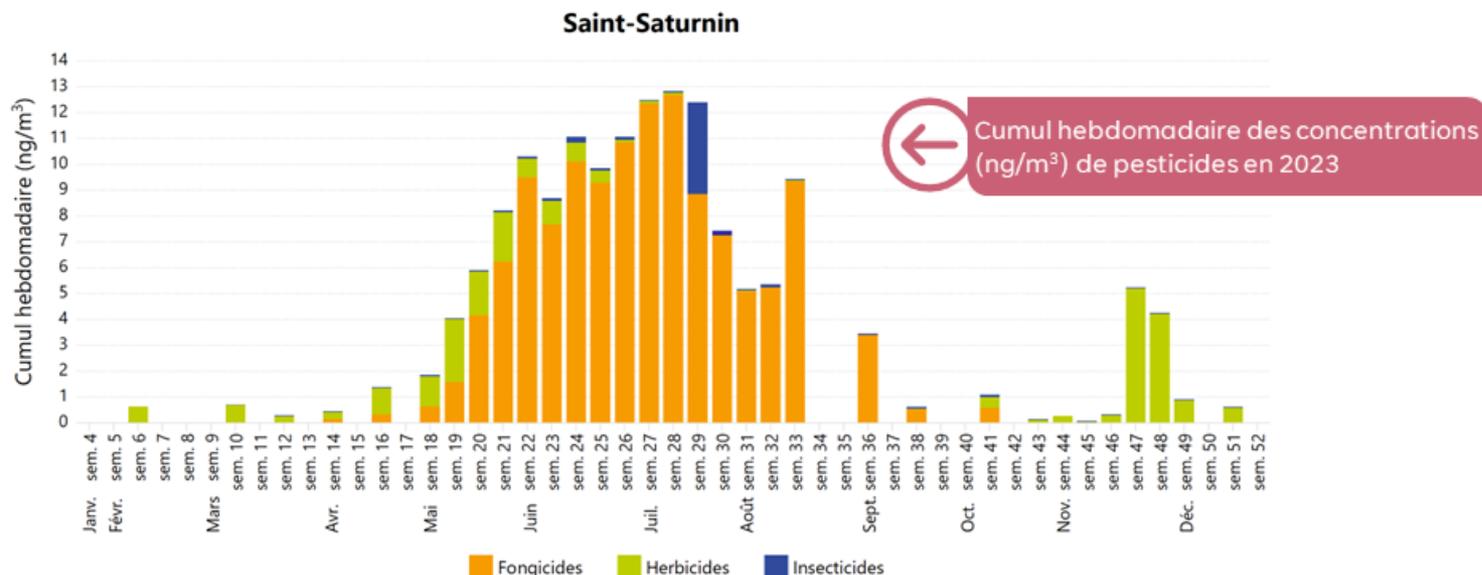


# Pesticides

1 station rurale de référence depuis 2015 : environnements grandes cultures, vignes.

**Herbicides** : très nette baisse par rapport aux 3 dernières années, en raison d'un automne pluvieux.

**Fongicides** : concentrations en augmentation par rapport aux 2 dernières années en raison de la météo propice au développement de maladies de la vigne. **2023** = 3<sup>ème</sup> année aux concentrations les plus fortes.



→ Les traitements **fongicides des vignes** sont visibles au printemps et en été, tandis que l'influence des **grandes cultures se perçoit via les traitements herbicides** des céréales de fin d'année.

FOLPEL

fongicide de la vigne : concentration moyenne annuelle la plus forte de ces 5 dernières années

PROSULFOCARBE

herbicide surtout utilisé sur les céréales d'hiver, diminue fortement depuis 2020

# Quelques précisions

## Seuils réglementaires

### Exposition chronique

**Valeur limite :** niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble

**Valeur cible :** niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter (... cf. Valeur limite)

**Objectif de qualité :** niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble

### Exposition ponctuelle

**Seuil d'alerte :** niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence

**Seuil d'information et de recommandations :** niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions

# Merci pour votre attention

[Bilan qualité de l'air 2023](#)

Présentation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine